



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Pascal RIDGEN
Tél. : 03 87 28 30 80
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : pascal.ridgen @moselle.gouv.fr
Réf. : PR

**Monsieur le Maire
de la commune de
57600 OETING**

**Objet : Dossier de déclaration au titre du code de
l'environnement concernant le rejet des eaux
pluviales du projet de lotissement "Le Petit Bois"
de 26 parcelles rau lieudit Kelsberg par CM-CIC**

Metz, le 17 octobre 2014

**PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification**

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ Rejet des eaux pluviales provenant du projet de lotissement "Le Petit Bois" de 26 parcelles dans la zone 1AU du lieudit "Kelsberg" à OETING

Ce dossier a été déposé par la société CM-CIC Aménagement Foncier – Agence Lorraine, représentée par M. Alain MAYOT, 16 rue Pierre Simon de Laplace à 57070 METZ Technopôle

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n° 57-2014-00117** en date du 17 octobre 2014, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER